

Combien notre culture a besoin d'organisation

Al-Musawwar, 9 février 1940.

Le ministère de l'Instruction publique a créé, dans son récent mouvement de réforme, un nouvel organisme qu'il a appelé le « Contrôle de la culture générale », et a choisi pour le diriger l'éminent professeur Dr Taha Hussein Bey. Le correspondant d'al-Musawwar l'a rencontré et l'a interrogé sur le but de la création de ce contrôle, son programme et ses objectifs au service de la culture générale, et Son Excellence a bien voulu répondre en ces termes :

Le ministère de l'Instruction publique a deux missions dans la diffusion de la culture : la mission de la diffuser dans ses propres écoles, celles qui relèvent de sa tutelle, et la mission de la diffuser et de l'organiser hors de ces écoles. Cette dernière mission est restée sans définition, sans organisation et sans objectifs précis, bien qu'elle soit plus importante que la première, et plus étroitement liée à la nation, à ses institutions et aux autres nations. Le ministère a donc voulu remédier à cette lacune, et fixer des limites qui lui permettent de servir la culture générale de la meilleure manière possible, avec le but le plus sain et le résultat le plus assuré ; il a donc créé ce contrôle, plaçant sous sa direction deux sections : une section de traduction et de statistique, et une section de coopération culturelle.

Laissez-moi laisser de côté cette organisation administrative, dont je m'occupe encore, pour vous parler plutôt de l'organisation culturelle elle-même. La vérité est que nous avons besoin d'organiser la culture générale, besoin de la définir, voire de l'unifier, si cette unification est possible. Car tous les efforts qui y sont déployés sont dispersés, les travaux qui y sont menés tiennent presque du désordre, les services du ministère de l'Instruction publique en la matière ne sont pas organisés, et leurs objectifs mêmes sont inconnus. Cette organisation culturelle concerne à la fois l'intérieur du pays et l'extérieur. Nous avons en Égypte des sociétés scientifiques et littéraires, et des comités d'auteurs, de traduction et de publication. Ces organismes sont aidés chaque année par le ministère de l'Instruction publique à hauteur d'environ quinze mille livres. Nul doute qu'ils accomplissent leur devoir au service de la culture générale, mais leurs efforts ne sont pas organisés et leur production n'est pas bornée. S'il était possible d'organiser les efforts de ces sociétés, nous

pourrions en tirer une académie scientifique générale qui ne serait pas inférieure à l'Académie des sciences de France. Nous possédons en Égypte, sans aucun doute, une richesse scientifique et littéraire, mais elle est, comme je l'ai dit, désorganisée, et aucune supervision véritable n'en existe. Je ne prétends pas que nous égalions la France et l'Angleterre par notre richesse intellectuelle, mais je dis que nous ne sommes pas inférieurs à la Belgique, à l'Espagne ou à la Grèce, ni même, dirais-je, à l'Italie, par notre richesse scientifique et historique.

Lorsque la guerre a éclaté, l'Académie Fouad Ier de la langue arabe se trouvait sur le point d'ouvrir sa session annuelle, et certains de ses membres résidant à l'étranger ont présenté leurs excuses. L'Académie a donc décidé d'ajourner sa session, mais le ministère de l'Instruction publique a vu dans cet ajournement de quoi contrarier le but même de l'existence de l'Académie, et a donc chargé le Contrôle de la culture générale d'organiser sa composition de manière à ce que sa majorité générale réside en Égypte, afin que nous puissions suivre ses travaux en permanence, et afin que notre production soit plus rapide.

Le Contrôle de la culture générale a par ailleurs constaté que l'étude de l'histoire égyptienne ancienne et de l'histoire arabe, dans les écoles du ministère, se limite presque exclusivement aux livres ; il a donc proposé que le personnel du Musée égyptien et du Musée d'art arabe donne des conférences sur ces sujets aux enseignants, afin que ces derniers puissent à leur tour donner leurs cours à leurs élèves au milieu des antiquités de ces deux musées. Le ministère a déjà commencé à mettre cette proposition en pratique, et des spécialistes des antiquités pharaoniques et arabes donnent désormais ces conférences.

Quant à la renaissance du patrimoine arabe, j'ai proposé que la Bibliothèque nationale égyptienne redouble d'attention à la publication des plus beaux ouvrages de la science et des arts arabes, et à la traduction des plus beaux ouvrages étrangers, en les imprimant dans sa propre imprimerie, qui compte parmi les plus perfectionnées. Cette proposition a rencontré l'attention et le vif intérêt de Son Excellence le ministre de l'Instruction publique. Son Excellence s'est également intéressé aux travaux visant à créer un orchestre égyptien de musique étrangère, destiné à remplacer les ensembles étrangers que le ministère fait venir chaque année pour jouer et se produire à l'Opéra royal,

moyennant une dépense de six mille livres. Nous disposons désormais d'un certain nombre d'Égyptiens et d'Égyptiennes qui maîtrisent parfaitement cette musique, de même que d'autres capables de se produire en langue étrangère, aptes à satisfaire les besoins des étrangers en Égypte. Il ne faudra peut-être pas longtemps avant que cet orchestre ne soit créé.

Voilà quelques aspects de l'organisation de la culture générale à l'intérieur du pays ; quant à son organisation à l'extérieur, l'Égypte entretient des relations culturelles aussi bien avec les pays d'Orient qu'avec les pays d'Occident. Les pays d'Orient envoient désormais leurs délégations d'étudiants vers les instituts égyptiens, de même qu'ils font appel à certains enseignants égyptiens pour enseigner dans leurs propres instituts. Les programmes d'enseignement de ces instituts différant considérablement des programmes d'enseignement en Égypte, les instituts égyptiens ont été amenés à poser certaines conditions précises aux délégations orientales, et à faire passer des examens spéciaux à leurs étudiants. L'envoi d'enseignants égyptiens vers les pays frères nécessite de même une organisation particulière. Il revient donc au Contrôle de la culture générale de veiller à cette organisation, et de s'efforcer de rapprocher les programmes entre les pays arabes, afin de faciliter la coopération, et de mener à l'unité arabe tant espérée.

Quant à l'Europe, l'Égypte a depuis longtemps pris l'habitude de faire appel à certains de ses savants et professeurs d'université pour étudier dans ses instituts, d'adopter certains de ses systèmes, d'échanger avec elle sur les affaires culturelles, et d'envoyer ses délégués assister à ses congrès scientifiques, de même que certains pays européens envoient leurs propres savants assister à des congrès scientifiques tenus en Égypte. Ces relations culturelles entre nous et l'Europe ont besoin d'organisation et d'une attention particulière, afin que l'Égypte n'apparaisse pas devant les pays avancés sous un jour qui diminue son rang, et que les Occidentaux ne viennent pas à considérer notre mouvement scientifique d'une manière incompatible avec ce que le ministère de l'Instruction publique a pris sur lui d'accomplir : le progrès du renouveau scientifique et littéraire, et le service de la culture générale de la façon la plus complète, par les systèmes les plus sains qui garantissent la préservation de la dignité du pays.